



**HAL**  
open science

# Des jeunes à distance de l'État : les effets de la crise épidémique

Marion Maudet, Alexis Spire

► **To cite this version:**

Marion Maudet, Alexis Spire. Des jeunes à distance de l'État : les effets de la crise épidémique. Jeunesses, Presses de Sciences Po, pp.85-101, 2022, 10.3917/scpo.amsel.2022.01.0085 . hal-03911330

**HAL Id: hal-03911330**

**<https://hal.science/hal-03911330v1>**

Submitted on 22 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Des jeunes à distance de l'État : les effets de la crise épidémique

Marion Maudet<sup>1</sup> et Alexis Spire<sup>2</sup>

Durant la crise épidémique de Covid-19, les jeunes sont souvent apparus comme les grands oubliés du gouvernement qui, en voulant protéger la santé des anciens et préserver la croissance économique, les aurait sacrifiés. De fait, les mesures adoptées ont accentué les vulnérabilités sociales, relationnelles et les difficultés matérielles de celles et ceux qui ont entre 18 et 29 ans<sup>3</sup>, et l'État a tardé à prendre en compte certaines des difficultés spécifiques à la jeunesse (Chevalier et Loncle, 2021). En dépit de propositions leur étant spécifiquement destinées, à l'instar du plan « 1 jeune, 1 solution<sup>4</sup> » censé favoriser leur insertion professionnelle, les jeunes ont été particulièrement touchés et fragilisés par la pandémie (Duvoux et Lelièvre, 2021).

L'objectif de cette contribution est de montrer dans quelle mesure les politiques de santé publique adoptées dans le sillage du confinement et du couvre-feu pour juguler la crise épidémique pèsent sur le rapport des jeunes aux institutions étatiques<sup>5</sup>. Plusieurs travaux ont montré que les jeunes votent peu (Muxel, 2018 ; Tiberj, 2018), mais s'engagent de manière concrète sur des « problèmes nouveaux » (Amsellem-Mainguy et Vuattoux, 2018, p. 65). L'implication dans des causes telles que la défense du climat ou dans des formes alternatives de vie sociale se traduit par un activisme qui met davantage à distance les institutions étatiques et politiques (Pleyers, 2016). Avant même la crise épidémique, leur rapport à l'égard de ces institutions était déjà plus lâche que celui de leurs aînés (Tiberj, 2017), avec toutefois des différences fortes selon les pays (Papuchon, 2020), le statut d'emploi et le niveau de diplôme (Chevalier, 2018). Par rapport à la situation dans d'autres pays européens, les jeunes en France manifestaient déjà, avant le déclenchement de l'épidémie, un niveau de défiance à l'égard des institutions étatiques relativement élevé, comparativement à celui des mêmes classes d'âge dans les pays scandinaves (Chevalier, 2019). Leur rapport à l'État se construit d'abord, pour beaucoup, comme un rapport à l'institution scolaire (Barrault *et al.*, 2020), mais en période de pandémie s'y ajoutent d'autres considérations qui découlent des mesures adoptées par les pouvoirs publics au nom de l'urgence sanitaire. Les variations peuvent être importantes selon le niveau de richesse (revenu et patrimoine) du foyer auquel les jeunes appartiennent et selon leur situation par rapport à l'emploi et aux études. En plus d'avoir fragilisé les trajectoires professionnelles et les perspectives de promotion et de mobilité (Collet, Giraud et Steinmetz, 2021 ; Lambert *et al.*, 2020), la pandémie a aussi fortement affecté les conditions de vie et de travail des étudiants (Bès et Demonsant, 2021). L'enjeu ici est d'appréhender leur rapport aux institutions étatiques en considérant, ensemble et conjointement, les inégalités inter- et intragénérationnelles (Peugny et Van de Velde, 2013), sans se limiter à la mise en lumière d'un « effet cicatrice » pour cette génération (Peugny, 2020). Ce sont les clivages entre générations mais aussi les fractures internes au monde de la jeunesse qu'on voudrait explorer, à partir

---

<sup>1</sup> Maîtresse de conférences en sociologie à l'université Lumière Lyon 2, membre du Centre Max Weber

<sup>2</sup> Directeur de recherche au CNRS, membre du laboratoire IRIS / EHESS

<sup>3</sup> Dans ce chapitre, la catégorie des jeunes a été construite en s'inspirant de la définition de l'Insee et des Nations unies qui regroupe ensemble les 15-29 ans. Pour limiter la variabilité des situations scolaires des jeunes, et parce que les moins de 18 ans sont peu nombreux dans l'enquête, on considérera dans cet article que les jeunes sont toutes les personnes âgées de 18 à 29 ans.

<sup>4</sup> Le plan « 1 jeune, 1 solution » a été annoncé en juillet 2020. Doté d'une enveloppe de 6,7 milliards d'euros, il comporte une série de mesures pour aider les jeunes à sortir de la crise, en favorisant notamment leur insertion professionnelle. Voir : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/emploi-des-jeunes-presentation-du-plan-1-jeune-1-solution>

<sup>5</sup> Cette contribution s'insère dans le projet « La confiance dans les institutions étatiques et scientifiques à l'épreuve du coronavirus » (CIESCO) financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR-20-COVI-000).

des données d'une enquête du CREDOC menée durant le mois de janvier 2021 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant en France (voir encadré). Dans un premier temps, on s'intéressera aux représentations que les jeunes entretiennent à l'égard des institutions étatiques en situation de pandémie, en montrant qu'elles s'opposent presque terme à terme à celles des plus âgés. On centrera ensuite notre attention sur la dimension pratique de la relation à l'État, en mettant en lumière la singularité des comportements des jeunes d'une part vis-à-vis des règles de confinement et d'autre part concernant les gestes barrières tels que le port du masque.

#### L'enquête « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC

L'enquête « Conditions de vie et aspirations » a été réalisée du 22 décembre 2020 au 16 janvier 2021, auprès d'un panel en ligne. 3 328 internautes résidant en France (France métropolitaine, Corse et DOM-COM) âgés de 15 ans et plus ont été sélectionnés selon la méthode des quotas. Cette enquête passée chaque année à la même époque a été réalisée pour l'édition 2020-2021 quelques mois après le deuxième confinement, ce qui a permis d'ajouter des questions sur cet événement. Les quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, habitat individuel ou collectif, profession et catégorie socioprofessionnelle [PCS]) ont été calculés d'après le dernier recensement général de la population. Afin d'assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale, un redressement final a été effectué en fonction des critères suivants : sexe, région, taille d'agglomération, PCS, logement individuel ou collectif ainsi qu'une variable croisant âge et niveau de diplôme permettant de limiter le biais de sélection lié au mode de recueil des données. La durée du questionnaire a été estimée à environ 50 minutes.

Dans l'enquête, les individus vivant dans un foyer aux revenus inférieurs à 2 300 euros sont surreprésentés parmi les 18-29 ans (44 %), en particulier par rapport aux 65 ans et plus (34,4 %). La situation est accentuée parmi celles et ceux appartenant à un ménage dont les revenus sont inférieurs à 1 500 euros (21 % des 18-29 ans, contre 10 % des 65 ans et plus). Par ailleurs, parmi les 18-29 ans, 43 % exercent un emploi, 37 % sont en études, en travaillant ou non à côté, et 11 % sont chômeurs ou en recherche d'un premier emploi.

#### **La perception de l'État en situation de pandémie**

Les difficultés rencontrées en France pour contenir l'épidémie ont dès le début de l'année 2020 fait l'objet d'intenses débats ; la question des causes susceptibles d'expliquer la crise est rapidement devenue un enjeu de luttes autour de la responsabilité du gouvernement concernant l'insuffisance des moyens mobilisés. À la question de savoir à qui imputer les difficultés à contenir l'épidémie, plus de la moitié des enquêtés (57 %) répondent que c'est le comportement individuel des personnes qui est à blâmer, alors que pour près d'un tiers (30 %) la faute est attribuée à la mauvaise gestion des autorités publiques et, pour une petite minorité (12 %), c'est la virulence du virus qui doit être incriminée. Cette différence de lecture de la crise épidémique révèle un clivage d'interprétation étroitement lié à l'âge : les plus jeunes tendent à accuser les pouvoirs publics, tandis que les plus âgés blâment davantage les conduites individuelles.

#### ***Le ressentiment des jeunes contre l'action de l'État en situation de pandémie***

Les jeunes ont été touchés de plein fouet par le très fort ralentissement de l'économie engendré par la succession des mesures restrictives : disparition des stages rémunérés, raréfaction des emplois d'appoint et des offres de contrats courts (Dares, 2021). Au sein de toute une génération, ces

évolutions ont nourri le sentiment d'avoir beaucoup perdu durant la crise épidémique : en janvier 2021, près d'un jeune sur cinq (20 %) avait le sentiment d'être devenu pauvre au cours de cette crise, alors que cette impression n'était partagée que par 14 % des plus de 65 ans (voir tableau 1). Ce sentiment d'appauvrissement, déjà répandu auparavant parmi les jeunes et les familles monoparentales (Duvoux et Papuchon, 2018), semble avoir pesé sur l'appréciation du rôle de l'État en situation de pandémie : parmi les 18-29 ans, 34 % considèrent que les difficultés à contenir l'épidémie sont dues à la mauvaise gestion des autorités publiques (contre 25 % des 65 ans et plus). En revanche, les jeunes sont moins enclins à condamner l'absence de civisme, même si cette interprétation reste majoritaire : 51 % d'entre eux incriminent les comportements individuels, alors que cette réaction est partagée par les deux tiers (66 %) des personnes de plus de 65 ans. Ces variations selon l'âge semblent en grande partie liées à la crise sanitaire, ce qui n'est pas le cas, en revanche, de la défiance envers le gouvernement antérieure à la crise sanitaire : en 2015, comme en 2019 juste avant la crise, 67 % des 18-29 ans déclarent ne pas faire confiance au gouvernement (enquêtes CREDOC).

Le ressentiment des jeunes contre l'action de l'État en situation de pandémie n'est pas uniformément réparti et dépend du niveau de richesse des parents. Parmi les jeunes, ce sont principalement les moins aisés (c'est-à-dire celles et ceux vivant dans un foyer dont les revenus sont inférieurs à 2 300 euros par mois<sup>6</sup>) qui accusent les autorités publiques de mal gérer la crise épidémique (37 % contre 30 % des jeunes issus des foyers les plus aisés). Une autre division interne, moins forte cependant, sépare les jeunes selon leur position par rapport aux études et à l'emploi : parmi les 18-29 ans, 36 % de celles et ceux qui exercent un emploi fustigent la mauvaise gestion des autorités publiques et sanitaires, alors que cette part est de 33 % parmi les étudiants. L'écart entre ces deux catégories reste relativement faible mais il peut s'expliquer par des différences de conditions de vie : pour celles et ceux qui sont déjà sur le marché du travail et exercent un emploi, les mesures de restriction (confinement, couvre-feu...) ont pu avoir de lourdes conséquences en matière de pouvoir d'achat en cas de chômage partiel, d'exposition à la maladie ou d'impossibilité de travailler à distance. En revanche, les étudiants ont certes pâti de la fermeture des universités et, pour certains, de la perte des emplois d'appoint, mais une partie d'entre elles et eux a pu rentrer au domicile familial (Belghith *et al.*, 2021) et ainsi atténuer les complications multiples qu'ont entraînées les restrictions sanitaires (Lambert et Cayouette-Remblière, 2021, p. 325-330).

D'autres clivages apparaissent concernant les objectifs que devrait poursuivre la puissance publique. À cet égard, les convictions des jeunes concernant l'interventionnisme de l'État (Gonthier, 2021) se retrouvent en situation de pandémie : 40 % des 18-29 ans considèrent que l'État doit favoriser la croissance plutôt que la protection de la santé, alors que seulement 22 % des plus de 65 ans sont de cet avis. De même, 37 % des 18-29 ans déclarent que le rétablissement des libertés individuelles est prioritaire par rapport à la protection de la santé des citoyens, tandis que seulement 27 % des plus de 65 ans partagent cette opinion. Les clivages internes à la jeunesse se précisent quand on prend en compte le sexe et les niveaux de revenus des familles dans lesquelles vivent les jeunes. Parmi les 18-29 ans, 42 % des hommes souhaitent que l'État rétablisse les libertés individuelles plutôt qu'il protège la santé des citoyens alors que seulement 34 % des femmes sont de cet avis. Un tel écart est spécifique à cette classe d'âge et ne se retrouve pas chez les plus âgés : parmi les plus de 65 ans, 28 % des hommes et 26 % des femmes se prononcent en faveur du rétablissement des libertés individuelles. Cette variation dans l'écart entre femmes et hommes selon l'âge mérite d'être soulignée, en particulier si l'on prend en compte les différences genrées en matière de santé : quel que soit l'âge, les travaux soulignent une surmortalité masculine (Aïach, 2001), une moindre fréquentation des médecins (Cousteaux, 2011), une plus forte consommation d'aliments gras, d'alcool et de tabac (Déroff et Fillaut, 2015) ou encore un plus grand taux de suicide (Cousteaux et Pan Ké Shon, 2008).

---

<sup>6</sup> La somme de 2 300 euros correspond au revenu médian du ménage parmi les jeunes enquêtés.

La plus grande sensibilité des femmes jeunes à la protection de la santé peut être le produit d'une socialisation primaire genrée (Belotti, 1974) ou le reflet d'un âge auquel on anticipe d'être enceinte, ce qui expliquerait pourquoi elle s'estompe avec le vieillissement. Elle pourrait aussi se comprendre par l'attention grandissante des hommes à leur santé, à mesure que celle-ci se dégrade avec l'âge, en dépit d'une plus grande vulnérabilité que les femmes face à la vieillesse (Rennes, 2019).

La distance des jeunes à l'égard de l'État se mesure également aux représentations qu'ils et elles entretiennent vis-à-vis de la police, alors que cette institution est, par rapport à la justice ou à l'administration fiscale, l'une de celles qui suscitent le plus fort taux d'adhésion (Spire, 2020). 61 % des 18-29 ans déclarent faire confiance aux forces de l'ordre, alors que cette part est de 83 % pour les plus de 65 ans, soit un écart de plus de 20 points. Une telle différence n'est pas propre à la période épidémique et se retrouve de longue date dans les enquêtes qui posent ce genre de question (Bréchon, 2001). À l'intérieur même de la catégorie des jeunes, les écarts sont particulièrement significatifs. Parmi les 18-29 ans, celles et ceux qui vivent au sein des foyers moins favorisés ne sont que 59 % à se déclarer confiants envers la police, alors que cette part est de 67 % pour celles et ceux dont les parents ont de plus hauts revenus. Un clivage plus important encore sépare les jeunes chômeurs dont moins de la moitié (47 %) affichent leur confiance dans les forces de l'ordre, contre plus des deux tiers (65 %) pour les étudiants. De tels écarts s'expliquent en partie par les différences d'expériences accumulées au contact des forces de l'ordre qui pèsent significativement sur la structuration des représentations (Spire, 2020).

La caractéristique commune des jeunes est de partager la conviction d'avoir été sacrifiés durant la crise épidémique et d'imputer en partie cette situation au rôle joué par les institutions étatiques, renforçant une distance à l'égard de ces dernières largement antérieure à la crise. Dans l'ensemble les jeunes sont davantage enclins à attendre de l'État qu'il favorise le retour de la croissance économique, par opposition aux plus âgés qui privilégient ses missions relatives à la protection de la santé. Un tel clivage s'explique en partie par la plus grande vulnérabilité des personnes âgées, beaucoup plus menacées par les formes graves de la maladie et par les décès, que les jeunes plus soucieux de retrouver des formes de sociabilité et un avenir professionnel. Au-delà de ces différences intergénérationnelles, il faut également souligner les fractures internes à cette tranche d'âge qui sont notamment des divisions de classe et de statut. Les ressources dont chacun dispose pour faire face à la crise épidémique varient, selon les positions occupées sur le marché du travail et les possibilités de puiser dans les ressources familiales.

Tableau 1. Représentations à l'égard de l'État et de la puissance publique selon l'âge en 2021(en %)

<b>Crainte de devenir pauvre au cours des cinq prochaines années</b>				
	<b>Oui plutôt</b>	<b>Non plutôt pas</b>	<b>Déjà pauvre</b>	<b>Total</b>
18-29 ans	20,1	58,4	21,5	100
65 ans et plus	14,2	73,3	12,4	100
Ensemble	17,8	64,4	17,8	100
<b>Rapport à l'État, aux institutions publiques et à la santé</b>				
<i>Les difficultés à contenir l'épidémie sont-elles majoritairement liées selon vous</i>				
	<b>Mauvaise gestion des autorités publiques</b>	<b>Comportements individuels</b>	<b>Virulence du virus</b>	<b>Total</b>
18-29 ans	34	51,2	14,7	100
65 ans et plus	24,7	66	9,3	100
Ensemble	30,1	57,3	12,6	100
<i>Laquelle de ces deux propositions vous paraît-elle la plus importante ?</i>				
	<b>L'État doit favoriser la croissance</b>	<b>L'État doit favoriser la santé</b>	<b>NSP</b>	<b>Total</b>

18-29 ans	39,6	59,2	1,2	100	
65 ans et plus	21,8	75,8	2,4	100	
Ensemble	32,4	65,5	2,1	100	
<i>Aujourd'hui, diriez-vous plutôt : il est plus important que...</i>					
	<b>L'État rétablit les libertés individuelles</b>	<b>L'État protège la santé des citoyens</b>	<b>NSP</b>	<b>Total</b>	
18-29 ans	37,3	60,6	2,1	100	
65 ans et plus	27,2	70,7	2,1	100	
Ensemble	34,5	63,3	2,2	100	
<i>Avez-vous confiance dans la police ?</i>					
	<b>Très ou plutôt</b>	<b>Plutôt pas ou pas du tout</b>		<b>Total</b>	
18-29 ans	61,4	38,6		100	
65 ans et plus	82,9	17,1		100	
Ensemble	71	29		100	
<i>Avez-vous l'impression qu'entre ce que vous versez aux administrations publiques (impôts, taxes, cotisations, etc.) et ce dont vous bénéficiez en retour (allocations, école, santé, chômage, retraite, etc.), vous êtes plutôt gagnant ou plutôt perdant ?</i>					
	<b>Plutôt gagnant</b>	<b>Plutôt perdant</b>	<b>NSP</b>	<b>Total</b>	
18-29 ans	36,6	61	2,3	100	
65 ans et plus	16,1	79,9	4	100	
Ensemble	23,7	73,7	2,5	100	
<i>Pour améliorer le fonctionnement de l'hôpital public, il faudrait que l'État :</i>					
	<b>Augmente l'impôt des plus riches</b>	<b>Augmente l'impôt de tous</b>	<b>Renforce les contrôles</b>	<b>NSP</b>	<b>Total</b>
18-29 ans	46,1	19,5	33,5	0,9	100
65 ans et plus	35,5	13,6	49,7	1,2	100
Ensemble	42,5	15,3	41,1	1,1	100
<i>Pour bénéficier de davantage de prestations, seriez-vous prêt à une augmentation de vos cotisations sociales ?</i>					
	<b>Tout à fait ou plutôt</b>	<b>Plutôt pas ou pas du tout</b>		<b>Total</b>	
18-29 ans	50,9	49,1		100	
65 ans et plus	22,7	77,3		100	
Ensemble	34,4	65,6		100	
<i>Opinion à l'égard du forfait de 18 euros aux urgences à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021</i>					
	<b>C'est une bonne mesure</b>	<b>Ça ne changera rien</b>	<b>C'est une mesure injuste</b>	<b>Total</b>	
18-29 ans	42,5	20,8	36,7	100	
65 ans et plus	65,3	11,6	23,1	100	
Ensemble	52,9	15,9	31,2	100	

Source : enquête du CREDOC, janvier 2021.

Champ : individus âgés de 18 à 29 ans.

Champ : Individus âgés de 18 à 29 ans (n=600) et de 65 ans et plus (n=805).

Lecture : 20,1 % des individus âgés de 18 à 29 ans craignent de devenir pauvre au cours des cinq prochaines années.

### ***Une volonté plus marquée de renforcer l'État social par les cotisations et l'impôt***

Le soutien plus franc et massif des jeunes à l'État social se mesure tout d'abord au sentiment, certes non majoritaire mais largement partagé, d'être des bénéficiaires du système de solidarité : 37 % des 18-29 ans estiment être « plutôt gagnants », entre ce qu'ils versent aux administrations publiques (impôts, taxes, cotisations, etc.) et ce dont ils bénéficient en retour (allocations, école, santé, chômage,

retraite, etc.), alors que cette part est bien moindre chez les plus de 65 ans (16 %). Cette impression est particulièrement diffuse parmi les étudiants (41 % la partagent) alors que les jeunes chômeurs en sont moins convaincus (23 % sont de cet avis).

Une autre marque d'adhésion à l'État social paraît à travers l'attachement à l'impôt, et plus encore à sa progressivité. Dans le contexte de pandémie, renforcer l'hôpital public est un objectif relativement consensuel mais la question des moyens pour y parvenir se révèle assez clivante : 46 % des jeunes considèrent qu'il faut augmenter les impôts des 10 % des ménages les plus riches, 19 % qu'il faut augmenter les impôts de celles et ceux qui vivent en France et 33 % qu'il faut renforcer les contrôles sur les hôpitaux pour éviter les gaspillages. Cette dernière option a la faveur de la moitié des plus de 65 ans (50 %), beaucoup moins enclins à privilégier l'impôt (35 % préféreraient augmenter les impôts des plus riches et 14 % pencheraient davantage pour imposer tous les résidents). Sur ce point également, les avis des jeunes ne sont pas homogènes, les chômeurs étant légèrement plus favorables à l'imposition des plus riches que les jeunes en emploi.

Cette opposition sur la légitimité des prélèvements se manifeste aussi autour de la question des cotisations sociales : 51 % des 18-29 ans se déclarent plutôt d'accord avec l'idée qu'il faut augmenter les cotisations pour être mieux protégé (être mieux remboursé des dépenses de santé ou bénéficier d'une meilleure retraite), tandis que cette proportion n'est que de 23 % parmi les personnes âgées de 65 ans et plus. La tendance des plus âgés à privilégier les contrôles plutôt que l'augmentation des prélèvements se confirme lorsqu'il s'agit de mesures précises : plus on avance en âge, plus on souscrit à la réforme prévoyant que les patients qui se rendent aux urgences sans être ensuite hospitalisés devront s'acquitter d'un forfait de 18 euros (42 % des 18-29 ans contre 65 % des 65 ans et plus).

Dans un contexte de pandémie où l'État est fortement intervenu, la déstabilisation des jeunes, et parmi eux des plus exposés aux variations de la conjoncture économique, se traduit par une position plus critique à l'égard des institutions étatiques. Le sentiment d'éloignement à l'égard de l'État n'est d'ailleurs pas seulement lié à l'âge. Il est également ancré territorialement, comme l'ont déjà montré plusieurs enquêtes qualitatives (Renahy, 2005 ; Coquard, 2019 ; Amsellem-Mainguy, 2021) : 62 % des jeunes vivant en zone rurale considèrent habiter un territoire délaissé par les pouvoirs publics, alors que cette proportion n'est que de 29 % pour celles et ceux qui habitent dans des villes de plus de 100 000 habitants et 27 % pour l'agglomération parisienne. La position de relégation territoriale de ces oubliés de l'État n'est pas sans conséquence sur leurs attentes par rapport aux institutions étatiques : 39 % des jeunes convaincus de vivre dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics ne font pas du tout confiance au gouvernement pour résoudre les problèmes qui se posent en France (alors que cette part est de 24 % chez les autres).

La régulation étatique de l'épidémie semble donc avoir accentué les clivages en fonction de l'âge : les jeunes, en particulier celles et ceux qui disposent de faibles revenus et d'une situation professionnelle instable, sont, dans l'ensemble, plus critiques à l'égard de la puissance publique que les retraités. Ils et elles revendiquent un élargissement de l'État social, et se prononcent plus souvent en faveur d'une augmentation des impôts et des cotisations sociales pour améliorer le système de santé publique, là où les plus âgés souhaitent plutôt un renforcement des contrôles et blâment des comportements individuels.

Les clivages entre les âges se doublent de fractures sociales opposant les plus dominés qui considèrent que les autorités étatiques ont mal géré la crise épidémique, aux classes supérieures qui se distinguent par une plus large confiance dans les institutions et une mise en accusation des comportements individuels. Il reste à se demander si ces attitudes socialement clivées à l'égard de l'État ont des implications sur la propension à se conformer aux mesures sanitaires mises en place par le gouvernement.

## Les variations sociales dans l'acceptation des règles sanitaires

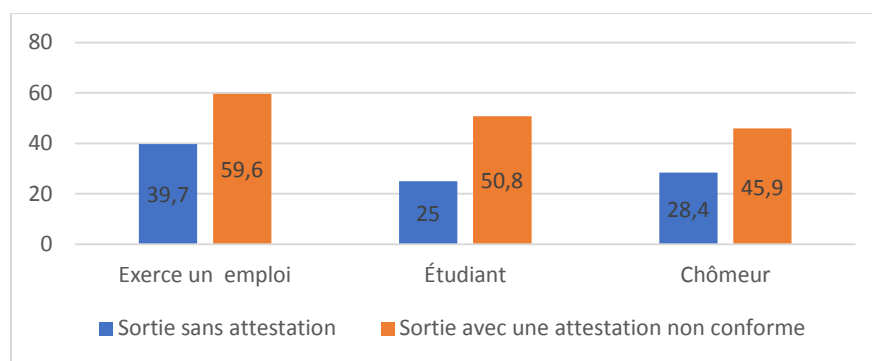
Les mesures adoptées pour restreindre la propagation du virus ont engendré des restrictions de liberté sans précédent pour la population française. Durant le premier confinement (du 17 mars au 11 mai 2020), toute la population devait rester à domicile et ne pouvait se déplacer que de façon exceptionnelle, alors que durant le deuxième confinement (du 30 octobre au 15 décembre 2020), les règles étaient moins strictes : les écoles sont restées ouvertes et la plupart des actifs ont continué à travailler, même si les sorties du domicile étaient toujours soumises à autorisation. D'après l'enquête du CREDOC, les transgressions durant ce deuxième confinement de l'automne 2020 ont été nombreuses : 18 % des personnes interrogées déclarent être sorties plus d'une fois sans attestation et 23 % reconnaissent être sorties plus d'une fois avec une attestation ne correspondant pas à leur situation (sortie pour un autre motif ou une durée plus longue).

### *Des jeunes plus enclins à transgresser les règles du confinement*

Le recueil des déclarations quant au respect des règles du confinement révèle un très fort clivage entre les classes d'âge : pour chaque type de transgression, la probabilité de prendre des libertés avec les règles diminue à mesure qu'on vieillit. Parmi les jeunes, 32 % sont sortis sans attestation et 47 % sont sortis pour une autre raison que celle mentionnée sur leur attestation, alors que ces proportions sont respectivement de 7 % et de 14 % pour les plus de 65 ans. Les femmes déclarent légèrement moins souvent transgresser les règles du confinement, mais les différences sont très faibles, parmi les plus jeunes comme parmi les plus âgés (31 % des femmes et 33 % des hommes de 18 à 29 ans ; 5 % des femmes et 8 % des hommes chez les 65 ans et plus).

Au-delà de ces différences entre classes d'âge, les écarts sont également très importants au sein même de la catégorie des jeunes (voir graphique 1). Les plus enclins à prendre des libertés lors du deuxième confinement sont celles et ceux qui exercent un emploi, tandis que les chômeurs se sont montrés plus dociles à l'égard des contraintes réglementaires.

Graphique 1. Part des transgressions concernant les règles du deuxième confinement selon le statut des jeunes



Source : Enquête du CREDOC, janvier 2021.

Champ : Individus âgés de 18 à 29 ans, en emploi, étudiant ou chômeur/en recherche d'un premier emploi (n=562) (les 38 jeunes au foyer sans chercher d'emploi, aidant un membre de leur famille, sans rémunération ou invalide/malade de longue durée ne sont pas pris en compte dans l'analyse).

Lecture : Parmi les jeunes exerçant un emploi, 39,7 % ont déclaré être sortis sans attestation et 59,6 % ont déclaré être sortis avec une attestation non conforme.

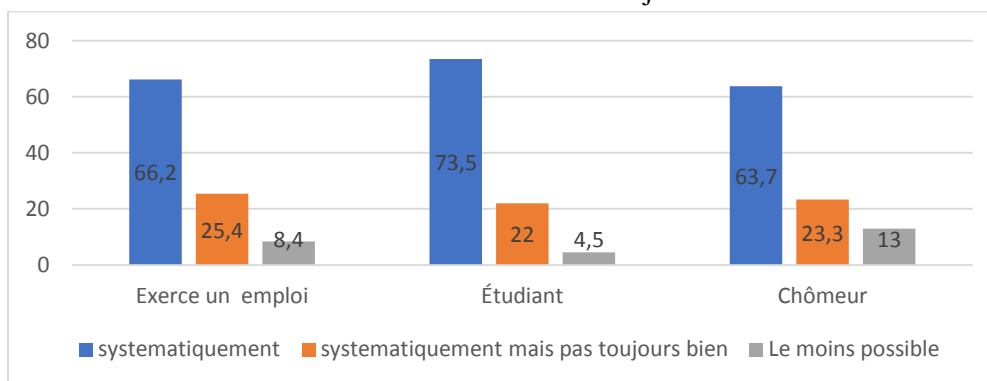
Le respect du port du masque est également corrélé à l'âge. Si la grande majorité de la population (80 %) déclare porter le masque systématiquement et conformément aux recommandations, cette



proportion n'est que de 67 % chez les 18-29 ans et elle atteint 89 % chez les plus de 65 ans. Les jeunes se démarquent également par leur propension à ne pas toujours mettre le masque correctement (25 %), alors que les plus de 65 ans sont très rares à déclarer se permettre ce genre de liberté (5 %). De telles différences révèlent que le rapport au droit en général, et à la règle sanitaire en particulier, varie fortement en fonction de l'âge. Elles peuvent également s'expliquer par des interactions sociales plus nombreuses chez les jeunes (du fait d'activités étudiantes ou professionnelles), ce qui augmente d'autant les occasions d'avoir à porter le masque et d'être tenté de transgresser la règle. Si les hommes déclarent, en général, porter moins systématiquement le masque que les femmes (respectivement 77 % et 82 %), c'est surtout le cas parmi les plus jeunes (62 % des hommes contre 71 % des femmes).

Parmi les jeunes, les différences selon le statut ne recourent pas exactement celles concernant les transgressions du confinement. Les chômeurs de 18-29 ans, qui se distinguent au sein du groupe des jeunes comme respectant le plus les règles du deuxième confinement (la part de sorties sans attestation, ou avec une attestation non conforme, est moindre), sont aussi ceux qui déclarent plus fréquemment ne pas porter le masque « systématiquement ». Plus généralement, la règle de l'obligation du port du masque est davantage respectée par les jeunes les plus aisés (74 %) que par les moins aisés (64 %).

Graphique 2. Part des transgressions concernant le port du masque durant le deuxième confinement selon le statut des jeunes



Source : Enquête du CREDOC, janvier 2021.

Champ : Individus âgés de 18 à 29 ans, en emploi, étudiant ou chômeur/en recherche d'un premier emploi (n=562) (les 38 jeunes au foyer sans chercher d'emploi, aidant un membre de leur famille, sans rémunération ou invalide/malade de longue durée ne sont pas pris en compte dans l'analyse).

Lecture : Parmi les jeunes exerçant un emploi, 66,2 % ont déclaré avoir porté systématiquement le masque durant le deuxième confinement, 25,4 % l'ont porté systématiquement mais pas toujours bien et 8,4 % l'ont porté le moins possible.

La moindre exposition des jeunes à des formes graves de la maladie peut bien sûr expliquer en partie leur plus grande propension à s'émanciper des contraintes sanitaires, mais un tel écart reflète aussi un rapport différent au droit et aux institutions étatiques. Ce rapport au droit des jeunes est d'ailleurs loin d'être homogène. En effet, si les personnes âgées de 18 à 29 ans affichent une plus grande propension que les autres à s'émanciper des règles, elles sont aussi les plus promptes à les faire respecter : parmi les 18-29 ans, 12 % reconnaissent avoir déjà signalé aux autorités (police, mairie, administration, contrôleur de train, personnel de lieu de spectacle ou sportif...) le comportement d'individus qui ne respectaient pas les mesures mises en place pour contenir l'épidémie, alors que cette part est de 6 % chez les trentenaires et seulement de 2 % chez les plus de 65 ans. À cet égard, il est intéressant de souligner que les personnes en emploi sont les plus enclines à pratiquer ce genre de dénonciation (15 %), par opposition aux chômeurs qui se gardent d'en faire autant (9 %). Ainsi, parmi les jeunes, celles et ceux qui exercent un emploi sont à la fois les plus prompts à transgresser les règles

relatives aux contraintes sanitaires et les plus enclins à rappeler le devoir de les respecter. Ce résultat paradoxal peut s'expliquer par le fait que les jeunes en emploi sont plus souvent sortis à l'extérieur et ont donc davantage été soumis aux contraintes sanitaires et aux interactions sociales que les chômeurs, plus enclins à rester à domicile en période de crise épidémique.

### ***Une propension à transgresser plus forte parmi les personnes ayant vécu des discriminations***

Le rapport aux institutions étatiques n'est pas seulement le produit de représentations symboliques sur des injonctions. Il reflète également une succession d'expériences pratiques accumulées au contact de ces institutions, comme le laissent penser les écarts constatés selon l'origine nationale : parmi les jeunes ayant au moins un parent étranger, 40 % déclarent être sortis sans attestation alors que c'est le cas de 31 % des jeunes nés français de parents français. Le lien apparent entre origine nationale et propension à se conformer aux consignes masque un rapport aux institutions qui est nourri par une série d'expériences pratiques vécues par le passé qui ont pu faire naître un sentiment de discrimination. De nombreux travaux ont montré que l'expérience de la discrimination ethnique concerne principalement les descendants de deux parents immigrés, plus que par les immigrés ou les descendants de couples mixtes, les raisons en étant prioritairement l'origine ou la nationalité et la couleur de la peau (Brinbaum, Safi et Simon, 2016). Or, il existe un lien très fort entre l'expérience des discriminations et la propension à transgresser les règles de confinement instaurées par l'État : parmi les 18-29 ans, 47 % des personnes ayant été personnellement victimes d'une discrimination, d'une injustice, humiliation, insulte ou critique liée à l'origine ethnique sont sorties sans attestation (contre 29 % des personnes n'ayant pas été victimes de discrimination liée à l'origine ethnique). Tout se passe comme si le fait d'avoir subi des discriminations contraires au droit renforçait la distance à l'égard des institutions étatiques (Talpin *et al.*, 2021, p. 175 et suivantes).

Ces écarts selon le statut et l'origine permettent de prendre la mesure de l'hétérogénéité de la catégorie des jeunes. Dans le cas des transgressions, les différences entre les femmes et les hommes varient selon la transgression considérée : quasiment nulles dans le cas de la transgression des règles du confinement, elles s'accroissent concernant le port du masque, en particulier chez les plus jeunes. Face à l'obligation de se conformer aux mesures sanitaires, la jeunesse se fracture donc de manière multidimensionnelle, selon des attributs liés à l'appartenance de classe, au statut migratoire et au sexe.

### **Conclusion**

La crise épidémique et les mesures sanitaires qu'elle a engendrées ont accentué les inégalités sociales déjà existantes et déstabilisé beaucoup de jeunes en emploi précaire qui n'étaient pas protégés par leur statut professionnel (Dares, 2021). Les jeunes chômeurs et les actifs dépourvus de contrat stable en ont payé le prix fort, ce qui n'a pas été sans conséquence sur leur rapport aux autorités étatiques. Celles et ceux qui ont davantage bénéficié des mesures adoptées par une puissance publique très interventionniste n'ont pas la même vision de la pandémie et du rôle des autorités étatiques. Une véritable fracture générationnelle, déjà présente avant la crise sanitaire, s'est accentuée entre les plus jeunes (18-29 ans) et les plus âgés (65 ans et plus), tant dans la confiance envers les pouvoirs publics que dans le respect des mesures sanitaires. Tandis que les personnes âgées accusent les comportements individuels d'être à l'origine de l'aggravation de l'épidémie et s'en remettent à l'État pour résoudre la crise, dans l'espoir qu'il endosse un rôle de gendarme, les plus jeunes, et surtout les jeunes hommes, revendiquent plus souvent la préservation des libertés individuelles, et s'émancipent plus fréquemment des mesures sanitaires contraignantes.

Loin de se limiter à des oppositions entre générations, cette fracture est aussi intragénérationnelle, principalement socio-économique. Les politiques publiques ont des conséquences importantes sur les inégalités parmi les jeunes (Peugny, 2020) et ce sont principalement celles et ceux appartenant aux foyers les plus défavorisés qui se montrent les plus critiques envers les mesures sanitaires et les injonctions de l'État. En outre, parmi les populations les plus exposées à la précarité, beaucoup ont dû se conformer à ces mesures et ont subi plus brutalement que les autres les conséquences de la crise. Ces relégués de la pandémie ont alors eu tendance à retourner leur sentiment d'injustice contre les institutions étatiques et leurs représentants.

## Bibliographie

AIACH P., 2001. « Femmes et hommes face à la mort et à la maladie, des différences paradoxales », in *Femmes et hommes dans le champ de la santé. Approches sociologiques*. Rennes, Presses de l'EHESP, p. 117-147.

AMSELLEM-MAINGUY Y., 2021, *Les Filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Presses de Sciences Po.

AMSELLEM-MAINGUY Y. et VUATTOUX A., 2018, *Enquêter sur la jeunesse. Outils, pratiques d'enquête, analyses*, Paris, Armand Colin.

BARRAULT-STELLA L., BONGRAND P., HUGREE C. et SIBLOT Y., 2020, « Les rapports à l'école comme rapports à l'État », *Politix*, 130 (2), p. 7-22.

BELGHITH F., FERRY O., PATROS T. et TENRET É., 2021, « Être étudiant en 2020 : entre incertitudes et fragilités », *OVE Infos*, 43.

BELOTTI, E. G., 1974. *Du côté des petites filles*, Paris, Édition des femmes.

BES M.-P. et DEMONSANT J.-L., 2021, « Comment les étudiant-es ont-ils et elles vécu le confinement ? », in N. Mariot, P. Mercklé et A. Perdoncin (dir.), *Personne ne bouge. Une enquête sur le confinement du printemps 2020*, Grenoble, UGA Éditions, « Carrefours des idées », p. 133- 141.

BRECHON P., 2001, « Une jeunesse globalement peu contestataire », in O. Galland et B. Roudet (dir.), *Les Valeurs des jeunes. Tendances en France depuis vingt ans*, Paris, L'Harmattan.

BRINBAUM Y., SAFI M. et SIMON P., 2016, « Les discriminations en France : entre perception et expérience », in C. Beauchemin, C. Hamel et P. Simon (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined.

CHEVALIER T., 2018, *La Jeunesse dans tous ses États*, Paris, Puf.

CHEVALIER T., 2019, « La confiance institutionnelle des jeunes en Europe. Quel effet de l'action publique ? », *Revue française de sociologie*, 60 (1), p. 13-42.

CHEVALIER T. et LONCLE P. (dir.), 2021, *Une jeunesse sacrifiée ?*, Paris, Puf.

COLLET A., GIRAUD C. et STEINMETZ H., 2021, « Faut-il télétravailler pour être heureux ? », in N. Mariot, P. Mercklé et A. Perdoncin (dir.), *Personne ne bouge. Une enquête sur le confinement du printemps 2020*, Grenoble, UGA Éditions, « Carrefours des idées », p. 47- 55.

COQUARD B., 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte.

COUSTEAUX A.-S., 2011, « Le masculin et le féminin au prisme de la santé et de ses inégalités sociales », thèse de sociologie, Paris, Institut d'études politiques.

COUSTEAUX A.-S. et PAN KE SHON J.-L., 2008, « Le mal-être a-t-il un genre ? Suicide, risque suicidaire, dépression et dépendance alcoolique », *Revue française de sociologie*, 49 (1), p. 53-92.

DARES, 2021, « Comment la situation des jeunes sur le marché du travail a-t-elle évolué en 2020 ? », *Dares Analyses*, 50.

DEROFF M.-L. et FILLAUT T. (dir.), 2015, *Boire : une affaire de sexe et d'âge*, Paris, Presses de l'EHESP.

DUVOUX N. et LELIEVRE M. (dir.), 2021, *La Pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses*, Rapport au Premier ministre, CNLE.

DUVOUX N. et PAPUCHON A., 2018, « Qui se sent pauvre en France ? Pauvreté subjective et insécurité sociale », *Revue française de sociologie*, 59 (4), p. 607-647.

GONTHIER F., 2021, « Les valeurs économiques et sociales des jeunes : plus interventionnistes, plus altruistes », in L. Lardeux et V. Tiberj, *Génération désenchantées*, Paris, La Documentation française.

LAMBERT A. *et al.*, 2020, « Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de covid-19 a changé pour les Français », *Population & Sociétés*, 579 (7), p. 1-4.

LAMBERT A. et CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., (dir.), 2021, *L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, La Tour d'Aigues, INED, Editions de l'Aube.

MUXEL A., 2018, *Politiquement jeune*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.

PAPUCHON A., 2020, « Les opinions des jeunes adultes sur le rôle social de l'État ont-elles changé depuis la crise de 2008 ? », *Économie et Statistique*, 514, p. 177-201.

PEUGNY C., 2020, « Générations, jeunesse et classes sociales », *Agora débats/jeunesses*, 86 (3), p. 11- 24.

PEUGNY C. et VAN DE VELDE C., 2013, « Repenser les inégalités entre générations », *Revue française de sociologie*, 54 (4), p. 641- 662.

PLEYERS G., 2016, « Engagement et relation à soi chez les jeunes alteractivistes », *Agora débats/jeunesses*, 72 (1), p. 107-122.

RENAHY N., 2005, *Les Gars du coin*, Paris, La Découverte.

RENNES J., 2019, « Âge biologique *versus* âge social : une distinction problématique », *Genèses*, 117 (4), p. 109-128.

SPIRE A., 2020, « La confiance dans l'État : une relation pratique et symbolique », in C. Senik (dir.), *Crises de confiance ?*, Paris, La Découverte, p. 37- 55.

TALPIN J. *et al.*, 2021, *L'Épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires*, Paris, Puf.

TIBERJ V., 2017, *Les citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France*, Paris, Puf.

TIBERJ V., 2018, « Le vote décentré ? Renouvellement générationnel et rapport à la participation électorale en France », *Revue française de science politique*, 68 (5), p. 821-845.